

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

LE 23 Mai 1991

AFR

Le Général
Chef de l'Etat-Major Particulier

- N O T E -

à l'attention de Monsieur le Président de la République
(sous-couvert de Monsieur le Secrétaire Général)

O B J E T : RWANDA - Présence de missiles sol-air.

Une nouvelle offensive des rebelles ougandotutsis a eu lieu les 17 et 18 mai au Nord-Est du RWANDA. Cette action a été rapidement neutralisée par les forces rwandaises.

De nombreux matériels ont été récupérés sur le terrain, dont un missile sol-air portable SAM16 de conception récente (portée : 5 km).

Cet équipement, neuf et vraisemblablement de provenance ougandaise, marque une orientation nouvelle et dangereuse de l'aide étrangère aux rebelles.

Si la complicité ougandaise se confirmait sur ce point précis, une intervention particulière serait nécessaire auprès du Président MUSEVENI.

Par ailleurs, nous nous trouvons en présence d'un cas concret de prolifération anarchique de missiles sol-air portables, armement présentant de grands dangers pour tout type d'aéronef civil ou militaire.

La France a établi une politique contraignante et restrictive pour l'exportation de ses propres missiles sol-air MISTRAL, notamment en AFRIQUE. Cette déontologie est malheureusement peu partagée par les autres états constructeurs.

Général QUESNOT